



## **Trousse des candidats pour l'élection des administrateurs de la Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade (FQME)**

La FQME est une organisation à but non lucratif qui compte plus de 1500 membres. Elle est dirigée par 9 administrateurs et administratrices bénévoles élus par et parmi ses membres.

### ***Critères d'éligibilités***

Pour pouvoir soumettre sa candidature pour les élections à un poste d'administrateur ou d'administratrice de la FQME, il faut avant la fin de la période de dépôt des candidatures

- Être membre de la FQME;
- Avoir 18 ans et plus;
- S'engager à rester membre de la FQME pour la durée du mandat recherché.

### ***En plus, les candidats et les candidates devraient***

- Avoir les aptitudes et le leadership nécessaires pour contribuer aux travaux du conseil d'administration. Le groupe qui doit déterminer les orientations et les politiques nécessaires pour que la FQME remplisse ses mandats.
- Avoir de la facilité à communiquer de l'information et des idées aux autres avec le respect nécessaires au travail d'équipe.
- Savoir qu'une grande proportion des communications se fait par Internet. Avoir accès à un ordinateur et savoir l'utiliser est obligatoire.
- Être prêt à participer à environ 10 réunions par année principalement par conférences téléphoniques.
- S'intéresser dans les divers dossiers gérés par la FQME en plus des tâches liées au conseil d'administration.
- Représenter la FQME lors d'événements spéciaux.

On attend beaucoup d'un administrateur. Les candidats pour un poste au conseil d'administration doivent s'attendre à consacrer beaucoup de temps et d'effort aux tâches qui leur seront confiées. Plus ou moins 15 heures par mois.

***Pour soumettre votre candidature.***

Un membre doit soumettre, avant le dernier jour de la période de mise en candidature, une lettre indiquant qu'il désire se présenter aux élections, une brève description de ses intentions et qu'il s'engage à respecter les règlements et les politiques d'élection de la FQME. De plus, cinq membres en règle doivent signer le formulaire de candidature et déclarer qu'ils encouragent le candidat. Le numéro de membre, les coordonnées, et la signature de chaque partisan doivent être indiqués sur le formulaire. Ces informations seront vérifiées.

***Fin de la période de mise en candidature***

Les formulaires de mise en candidature doivent être reçus avant le 6 avril 2010. Les formulaires reçus après cette date ne seront pas acceptés.

Les candidats seront avertis par la poste des résultats des élections. Ceux-ci seront rendus publics lors de l'assemblée générale annuelle qui aura lieu au le 24 avril 2010.

***Envoyez les formulaires de candidature à :***

**FQME**

**A/S Comité des candidatures et des élections**

4545, Pierre-De Coubertin,  
C.P. 1000, Succursale M,  
Montréal, Québec,  
H1V 3R2

Téléphone : (514) 252-3004

Télécopieur: (514) 252-3201

Courriel: [fgme@fqme.qc.ca](mailto:fgme@fqme.qc.ca)